

Tableau de synthèse des délégations en matière d'augmentation de capital et de leur utilisation au cours de l'exercice 2019

(Extrait du rapport sur la Gouvernance d'entreprise de l'année 2019)

Les délégations et autorisations en matière d'augmentation de capital dont dispose le Conseil d'Administration au 31 décembre 2019 sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de l'Assemblée	Date d'expiration	Plafond	Utilisation au cours de l'exercice 2019	Montant résiduel au 31/12/2019
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	14 juin 2018	13 août 2020	500 000 euros	Néant	500 000 euros
Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (DPS)	14 juin 2018	13 août 2020	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros

<p>Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public</p>	<p>14 juin 2018</p>	<p>13 août 2020</p>	<p>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros</p> <p>Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros</p> <p>(montants s'imputant sur le plafond placement privé)</p>	<p>Néant</p>	<p>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 1 000 000 euros</p> <p>Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros</p> <p>(montants s'imputant sur le plafond placement privé)</p>
<p>Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par placement privé</p>	<p>14 juin 2018</p>	<p>13 août 2020</p>	<p>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 800 000 euros et limité à 20 % du capital par an</p> <p>Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros</p> <p>(montants s'imputant sur le plafond offre au public)</p>	<p>Néant</p>	<p>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 800 000 euros et limité à 20 % du capital par an</p> <p>Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros</p> <p>(montants s'imputant sur le plafond offre au public)</p>

Délégation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	13 juin 2019	12 décembre 2020	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 2 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros	-	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 2 000 000 euros Montant nominal maximum des titres de créance : 15 000 000 euros
Autorisation d'augmenter le montant des émissions	14 juin 2018 13 juin 2019 (pour la délégation au profit de catégories de personnes)	13 août 2020 12 août 2021 (pour la délégation au profit de catégories de personnes)	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15% du montant de l'émission initiale		Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15% du montant de l'émission initiale
Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des adhérents d'un PEE	13 juin 2019	12 août 2021	20 000 euros	-	20 000 euros

<p>Autorisation à donner au Conseil en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux</p>	<p>14 juin 2018</p>	<p>13 août 2021</p>	<p>300 000 actions d'1 € de valeur nominale (1)</p>	<p>-</p>	<p>300 000 actions d'1 € de valeur nominale (1)</p>
<p>Autorisation à donner au Conseil en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ ou certains mandataires sociaux</p>	<p>13 juin 2019</p>	<p>12 août 2022</p>	<p>300 000 actions d'1 € de valeur nominale (1)</p>	<p>-</p>	<p>300 000 actions d'1 € de valeur nominale (1)</p>
<p>Autorisation à donner au Conseil en vue d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise</p>	<p>13 juin 2019</p>	<p>12 décembre 2020</p>	<p>300 000 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale (1)</p>	<p>-</p>	<p>300 000 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale (1)</p>

<p>Autorisation à donner au Conseil en vue d'émettre des BSA, BSAANE, BSAAR au profit de catégories de personnes</p>	<p>13 juin 2019</p>	<p>12 décembre 2020</p>	<p>300 000 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale (1)</p>	<p>-</p>	<p>300 000 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale (1)</p>
--	---------------------	-------------------------	--	----------	--

(1) Plafonds communs

Il est précisé qu'une attribution gratuite d'actions a été effectuée par le Conseil du 10 février 2020 sur le fondement de cette autorisation, à hauteur de 28 000 actions de performance au profit de 20 salariés régies par le Plan 2020-1, d'une part, et de 4 692 actions régies par le Plan 2020-2 au profit de 34 salariés, d'autre part.